



Fiche expérience

Espace Partagé des Données pour les Jeunes Sans Solution Pays de la Loire

Les sorties sans solution des systèmes de formation initiale sont nombreuses et peu visibles. L'objectif de réduire ces sorties nécessite plusieurs engagements.

Description de l'action

L'intervention le plus en amont possible du décrochage est à privilégier mais elle n'est pas toujours possible. Lorsque la rupture est physique (déscolarisation) l'intervention doit être interinstitutionnelle et la plus réactive possible afin d'être en mesure de proposer une aide la plus personnalisée possible.

La réactivité souhaitée nécessite deux choses :

1. L'établissement d'une liste sans cesse remise à jour,
2. Une organisation décloisonnée.

Une organisation, reposant sur une animation de l'Education Nationale, d'un groupe interinstitutionnel concerné par cette problématique. Ce groupe recense les solutions existantes, dessine le contenu d'une démarche collective en direction des jeunes (lettre, lieu, ordre du jour...) et imagine des réponses locales.

Un outil permettant en temps réel d'obtenir des listes de jeunes sortis des systèmes de formation initiale et inconnus des partenaires. Cet outil doit permettre aux instances territoriales (plateforme du décrochage) de prendre la main sur un parcours et d'en informer tout le monde. Il doit permettre aussi de faciliter les relais et les diagnostics locaux. Cet outil automatise et systématise le partenariat. Il est aussi un annuaire.

Contexte

- La loi portant sur l'orientation et la formation tout au long de la vie du 24/11/2009.
- Convention régionale de coopération pour la prise en charge des jeunes sans solution issus des systèmes de formation initiale (Préfecture, Rectorat, DRAAF, Conseil Régional, Mission Locale, PJJ et Pôle emploi).

Approches

Via un article prévu dans la convention les partenaires mènent à la fois l'identification des périmètres géographiques (bassin) des instances, l'identification des animateurs (via les préfets et en accord avec les partenaires). Suite à ces travaux, ces instances ont toutes été lancées par Le Recteur le 25 août 2010.

Concernant l'outil, un comité de pilotage (interinstitutionnel) appuyé d'une assistance à maîtrise d'ouvrage s'est employé à développer un cahier des charges. En appel la maîtrise d'œuvre a ensuite pris le relais pour la partie réalisation de la solution informatique.

Résultats

Actuellement, l'ensemble du territoire est composé de 16 instances avec des protocoles locaux voire dans certains cas une convention départementale. Leurs travaux débouchent actuellement sur la définition des contenus. Ils sont en effet démunis de matière première sauf à revenir à des pratiques reposant sur une approche empirique.

L'outil fonctionne correctement et les tests sont extrêmement positifs, il manque toutefois l'autorisation de la CNIL pour alimenter les instances.

Ressources utilisées

Actuellement le projet se décompose ainsi :

- 22 animateurs
- 16 co-animateurs
- 1 000 établissements de formation initiale concernés (publics, privés, CFA...)
- 310 000 € de budget dont 250 000 € financés par le fonds d'expérimentation pour la jeunesse
- 2 évaluateurs
- 5 départements

Bénéficiaires

L'ensemble des jeunes potentiellement sans solution et issus des systèmes de formation initiale.

Financements de l'UE

La 322 n'est pas mobilisée sur ce projet sauf dans les dispositifs d'accueil déjà existants.

Contact

Rectorat de Nantes - Mission Générale d'Insertion (MGI)
Nicolas MADIOT (Coordonnateur académique de la MGI et des Plates-formes d'Accompagnement vers l'Emploi.)
+33 (0)2 51 86 30 35
Mgi-pae@ac-nantes.fr
Détails

Durée : 18 mois
Pays contributeur : France
Zones couvertes : France : Pays de la Loire

A voir également

ESPADON - J2S sur ExperimentationSociale.fr
http://www.experimentationsociale.fr/spip.php?page=article&id_article=400

Site de l'académie de Nantes
<http://www.ac-nantes.fr/>